

Communiqué de presse

Confusion entre colchique et ail des ours : un cas d'intoxication mortelle signalé par les Centres antipoison

Suite à un décès en région Grand Est, l'Anses et les centres antipoison alertent sur les risques liés à la cueillette et à la consommation de plantes sauvages toxiques confondues avec des plantes comestibles et plus particulièrement sur le risque d'intoxication grave lié au colchique.

Le **colchique** (*Colchicum autumnale*) est le plus souvent confondu avec l'**ail des ours** (*Allium ursinum*), plus rarement avec le poireau sauvage (*Allium polyanthum*). Ces trois plantes poussent au printemps dans les mêmes sous-bois, notamment dans les régions de la façade Est et en Occitanie.

En 2019, les centres antipoison ont rapporté 31 cas d'exposition au colchique, dont 4 intoxications graves. Ce printemps, un décès est survenu suite à la consommation de colchique cuisiné en pesto et confondu avec de l'ail des ours au moment de sa cueillette.

L'ingestion de colchique peut engendrer une intoxication grave voire mortelle, en fonction de la quantité de feuilles ingérées, de la concentration très variable de colchicine présente dans la plante, et de l'association avec certains médicaments courants (antibiotiques de type macrolides, antivitamine K...) qui peuvent accroître notablement le risque toxique. Les premières manifestations cliniques sont des troubles digestifs (vomissements et diarrhées) pouvant être sévères, dans les heures suivant l'ingestion.

Comment distinguer l'ail des ours du colchique ?

L'**ail des ours** est une plante sauvage comestible, haute de 15 à 40 cm à maturité, qui présente une odeur caractéristique d'ail, notamment lorsque l'on froisse ses feuilles. Ses fleurs en forme d'étoile et son bulbe allongé sont de couleur blanche. Les feuilles sont plus ou moins brillantes, ovales et pointues, portées par des tiges. Cette plante pousse souvent en grands tapis dans les sous-bois frais, les fonds de vallons ombragés et humides ou le long des ruisseaux. Les feuilles apparaissent en février-mars et les fleurs d'avril à début juin. La période de la récolte se termine avec les premières fleurs.



Ail des ours



Colchique

Les feuilles du **colchique** sont plus rigides, sans tige, et le bulbe est rond et foncé. Les fleurs mauves n'apparaissent qu'en automne, seules les feuilles sont visibles au printemps ; elles sont charnues, à bout arrondi et semblent sortir directement du sol. Toutes les parties de la plante sont toxiques.

Les recommandations de l'Agence :

Si vous cueillez de l'ail des ours :

- N'improvisez pas : assurez-vous de bien connaître la plante ramassée,
- Vérifiez la présence d'une odeur d'ail au froissage de chaque feuille,
- Ne cueillez pas les feuilles par brassées pour éviter de cueillir plusieurs espèces et de mélanger des espèces toxiques avec des espèces comestibles,
- En cas de doute d'identification : ne consommez pas !
- Cessez immédiatement de manger en présence d'un goût amer ou désagréable,
- Photographiez votre cueillette pour en faciliter l'identification en cas d'intoxication.

Au moindre doute après ingestion ou en présence de symptômes notamment digestifs dans les heures suivant la consommation d'un plat avec de l'ail des ours ou du poireau sauvage, contactez sans délai un centre antipoison.

Les intoxications par confusion de cueillette de plantes comestibles ne sont pas rares. Chaque année, le réseau des centres antipoison enregistre environ 250 cas de confusion de plantes toxiques avec des plantes comestibles.

Un aide-mémoire pour éviter les confusions entre les plantes comestibles et toxiques est disponible sur le site de l'Anses : https://www.anses.fr/fr/system/files/2020-02_aide_memoire-plantes_toxiques.pdf

Les centres antipoison donnent des téléconsultations médicales gratuites, en urgence, 24h/24.

Pour toute situation liée à une intoxication, prenez avis et conseil auprès d'un centre antipoison avant de consulter un médecin ou de vous rendre aux urgences.

- Appelez le 15 en cas de détresse vitale (coma, détresse respiratoire...) –

Numéros d'urgence des centres antipoison, disponibles 24h/24 :

ANGERS 02 41 48 21 21
BORDEAUX 05 56 96 40 80
LILLE 08 00 59 59 59
LYON 04 72 11 69 11

MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY 03 83 22 50 50
PARIS 01 40 05 48 48
TOULOUSE 05 61 77 74 47

www.centres-antipoison.net